

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique de Pouligny St Pierre.

**De :** "Rose-Line Thirault" <roseline.thirault@skynet.be>

**Date :** 28/11/2018 09:43

**Pour :** <pref-be-ep-eolienpoulignystpierre@indre.gouv.fr>

pref-enquetes-publiques@vienne.gouv.fr

**Date :** 28/11/2018

Monsieur, Madame,

Je me permets de vous envoyer mes remarques, puisque je subis les effets très négatifs d'un zoning éolien qui est situé à 3 km de mon habitation.

Il est reconnu que les nuisances sonores des éoliennes que ce soit en Belgique, en France, aux Royaumes Unis et d'en d'autres pays d'Europe, provoquent de graves effets négatifs sur la santé des riverains!

Ces effets négatifs sont principalement provoqués par les basses fréquences et les infrasons, notamment: insomnies, oppression, réveil brusque, saignement de nez, migraine, palpitation, fibrillation, grande fatigue, cauchemar, et, frayeur pour les enfants, tant ces bruits sont envahissants et désagréables à des kms à la ronde!

Le comble, c'est que certains médecins consultés préconisent prudemment de déménager!

La situation est absurde, elle est surtout scandaleuse, qu'une technologie qu'on nous dit "verte", "inoffensive" et "propre", contraint les citoyens à abandonner leur bien, leur tranquillité et leur qualité de vie!

En plus, de nuire à la population, ces nuisances sonores des zonings éoliens perturbent gravement l'environnement et toute la biodiversité.

En outre, même à l'arrêt ces machines génèrent un bruit de fond, puisqu'il faut qu'elles restent sous tension électrique du réseau général.

Pour ces raisons, je vous demande de refuser tout projet de zoning éolien, afin de préserver la santé, la qualité de vie de vos concitoyens, l'environnement et la biodiversité.

Veuillez recevoir, Monsieur, Madame, mes salutations les plus distinguées.

THIRAUT Rose-Line

Couvin Belgique